

Le langage sexiste en question. Une autre piste de recherche

Dr. Elmustapha Lemghari

Université Cadi Ayyad, Faculté Polydisciplinaire de Safi, Maroc

Abstract: *In the fight against gender stereotypes, some feminists stipulate that language, commonly considered as mentalities mirror, is, quite as other behavioral acts, disdaining towards women. Marini Yeguello (1979) insists in this way chiefly on grammatical and semantic asymmetries and tries to show by means of arguments that the lower status of women and their dominance by men in patriarchal societies result in the language structure itself. In this regard, a number of terms which have negative meaning such as mort, disgrace, etc., are feminine while those that have positive one and various names of prestigious professions such as doctor, professor, ingénieur, etc., are masculine. Therefore, it is obvious that absorption of feminine gender by masculine gender is nothing but a reflection of men dominance over women and such a result of cultural construct of roles according to sex considerations. Although we recognize the importance of fighting against all forms of stereotypes, especially gender stereotypes, we think that many of the linguistic arguments are to be revised. Thust our main interest is to focus, in a linguistic perspective and in accordance with the conception of language as a collective memory, on metalinguistic expressions such as proverbs and idioms which function, with respect to their semiotic status, both as means of stereotypical images consolidation and as its transmission vectors across different generations within a particular social group. Our argumentation is crucially based on the French and Moroccan Arabic data.*

Mots-clés : *stéréotypes sexistes, féminisme, discrimination, dissymétrie grammaticale, dissymétries sémantiques, dénominations métalinguistiques*

Introduction

Dans la lutte contre les stéréotypes sexistes, certains féministes stipulent que le langage, miroir des mentalités, est, tout comme les autres comportements humains, méprisant à l'endroit des femmes. Marini Yaguello (1979) relève dans cette perspective, entre autres incohérences, des dissymétries grammaticales et des dissymétries sémantiques, qui prouvent que le statut inférieur de la femme, ainsi que sa dominance par l'homme, dans les sociétés patriarcales sont linguistiquement attestés. Sous cet angle, un bon nombre de termes dysphoriques tels que *mort*, *canaille*, *andouille*, *crapule* etc., portent le genre féminin tandis que les termes euphoriques et les noms des métiers prestigieux tels que *médecin*, *professeur*, *ingénieur*, etc., sont masculins. Dans ce sens, l'absorption du genre féminin par le genre masculin n'est autre chose que le reflet de la supériorité de l'homme sur la femme et la preuve que la distribution des rôles sociaux est strictement soumise à des préjugés sexuels.

Conscient de l'importance de lutter contre toute forme de stéréotypes, en particulier les stéréotypes sexistes, je me propose pour objectif de montrer dans un premier temps, en revenant sur les postulats de Marini Yaguello (*ibid.*), que la batterie d'arguments invoqués par l'auteur peuvent servir à battre en brèche le bien-fondé de sa thèse. Ceci reviendrait à dire, chemin faisant, que ses analyses, dans le zèle de prouver la thèse antiféministe de la langue française, ont eu le tort d'écarter les contre-exemples qui risquent de déjouer son argumentaire. J'indiquerai dans un deuxième temps, toujours dans une perspective linguistique et conformément à la conception du langage comme forme et dépôt de la pensée, une piste à suivre dans le programme de lutte contre les stéréotypes sexistes. L'accent sera donc mis sur les dénominations métalinguistiques qui, étant de nature moins sensibles à l'évolution sémantique que les réalités linguistiques construites, sont à la fois des lieux privilégiés des stéréotypes sexistes et des voies sûres de leur généralisation et de leur transmission à travers les générations. L'argumentation reposera sur les expressions de deux langues, le français et l'arabe marocain.

1. Langage sexiste, une réalité ?

Les féministes pensent que les stéréotypes sexistes sont inscrits dans les structures du langage lui-même. Les différentes attitudes de discrimination à l'égard des femmes dans les sociétés patriarcales sont, pour ainsi dire, verbalisées et déposées dans les formes grammaticales du langage. A cet égard, Marina Yaguello est pour les féministes une linguiste modèle pour avoir abordé le problème du langage sexiste avec plus d'application et d'intérêt. Son effort consiste à dévoiler, pour une éventuelle remise en cause, les manipulations de l'idéologie antiféministe qui sous-tend et oriente la langue française, et ce, à travers l'examen des composantes fondamentales de la grammaire française. Les différents arguments avancés à ce sujet se réduisent, somme toute, à des dissymétries grammaticales et à des dissymétries sémantiques.

1.1. Les dissymétries grammaticales

Ce type de dissymétrie soulève le problème du genre et de la catégorisation. L'idée défendue donc unanimement par les féministes est que le genre, qui constitue du point de vue strictement grammatical un système de classification des noms, s'interprète comme le reflet ou le témoignage des avantages que l'homme a sur la femme¹. Il est affirmé dans ce sens que les entités positives portent le genre masculin tandis que les entités négatives le genre féminin. Le terme *mort* serait féminin parce que l'idéologie de la société patriarcale française en a décidé ainsi. De même, des termes comme *manoir*, *hôtel*, voire *fauteuil*, seraient masculins parce qu'ils sont plus grands et donc plus considérables que leurs synonymes respectifs *maison*, *auberge* et *chaise*. D'autres féministes plus zélés encore vont jusqu'à penser que la tournure *il était une fois...*, qui ouvre le récit des contes, serait originellement forgée par un homme et non par une femme et que, du coup, son usage renferme des stéréotypes sexistes. Autant dire une fois pour toute que la langue est le produit et l'instrument des hommes seuls et que les femmes ne l'utiliseraient que sur la demande et sous la surveillance des *maitres*.

Une conception aussi naïve de la langue aveugle pourtant les esprits zélés et ne passent pas sans avoir des répercussions sur l'esprit des recherches dans le domaine de la féminité². Mais quelques exemples suffisent à la réfuter. Comme le remarquent les féministes eux-mêmes, la notion de genre n'est pas universelle : certaines langues, comme le Hongrois, sont neutres au genre ; d'autres, comme l'anglais, y sont relativement neutres. Il s'ensuit que le postulat selon lequel le genre grammatical reflète, en les consolidant, les stéréotypes dévalorisants à l'égard des femmes est sujet à caution, sinon dépourvu de tout fondement.

D'autre part, le second volet de l'argumentation des féministes s'écroulerait d'un revers de main si on prenait pour objet d'étude d'autres langues que le français. Un bref examen du lexique de l'arabe, langue des sociétés patriarcales par excellence, montre que s'il l'on doit, comme l'avance M. Yaguello (1989 : 97), admettre l'évidence que « nous attachons tous plus ou moins consciemment à certains objets ou notions un symbolisme mâle ou femelle », les termes à connotation lugubre comme *elmawt* (*la mort*), *elhozn* (*la tristesse*), voire *echoh* (*l'avarice*) seraient naturellement féminins au lieu d'être masculins comme c'en est le cas. De même, la connotation dévalorisante à l'endroit des femmes qui, semble-t-il, participe du rapport antonymique *grand* / *petit*, caractéristique de l'ordre construit *homme* / *femme* ne tient pas la route en arabe, puisque les termes *kasr* / *bait*, équivalents arabes de *manoir* / *maison*, sont tous deux masculins et les termes *hafila* / *sayara*, équivalents arabes de *autobus* / *voiture*, sont tous deux féminins.

Si le genre grammatical était porteur de stéréotypes sexistes, le locuteur arabe serait fondé à son tour de se plaindre de cette injustice sociale qui associerait le genre masculin à la quasi-totalité des mots dysphoriques *elmawt* (*la mort*), *elfaqr* (*la pauvreté*), *elqabr* (*la tombe*),

etc. et, inversement, le genre féminin aux mots euphoriques *eljana* (*le paradis*), *essa ?ada* (*le bonheur*), etc. En d'autres termes, le français n'est patriarcal que pour autant que l'arabe est matriarcal.

Les féministes qui font du genre grammatical leur cheval de bataille dans la lutte contre les stéréotypes sexistes admettent à peine que le concept de convention soit à la base de la définition du genre grammatical ; d'où ce défaut majeur de plier les faits de la langue à un *apriori* théorique. Le vocabulaire est le miroir des mentalités. Tel est la pièce à conviction qui justifie linguistiquement, aux yeux de certains féministes radicalistes, le pouvoir du genre grammatical quant à avantager l'homme sur la femme en termes de leur différence biologique³. Parmi les exemples cités à cet égard celui du genre du terme *secrétaire* est le plus affectueux. Les féministes s'accordent pour dire que lorsque le terme *secrétaire* est masculin, son sens se présente sous un aspect positif en désignant un homme de confiance ; par contre lorsqu'il est féminin, son sens est senti comme négatif en désignant une dactylo. Et les féministes de conclure que le genre masculin prime sur le genre féminin.

De telles généralisations sont un corollaire logique de connaissances à la fois simplistes et limitées en matière de la réalité des phénomènes linguistiques, ainsi que de leur complexité. En effet, si les lexicographes ne donnent pas de genre précis au mot *secrétaire*, c'est qu'ils sont conscients de la difficulté de le considérer comme un seul signifiant associé à plusieurs signifiés ou, au contraire, comme plusieurs signifiants correspondant à autant de signifiés. La première possibilité conduit à conclure à un mot polysémique, la seconde à deux mots homonymiques. Mais quoiqu'il en soit en pratique, la nature synonymique ou homonymique du lexème ne se révèle d'aucun apport au problème de la discrimination supposée être véhiculée par le genre féminin. Car la discrimination concernée se rapporte davantage au statut du métier exercé qu'à celui des fonctionnaires, sinon comment comprendre qu'une personne secrétaire peut être aussi bien un homme qu'une femme (*le/la secrétaire du parti* ; *la/le secrétaire du directeur*, etc.). S'il arrive dans certaines cultures que c'est souvent les femmes qu'on engage comme secrétaires, ce n'est point par une certaine fatalité, puisque dans d'autres cultures ce rôle est également rempli par des hommes.

Les sémanticiens soulignent, par ailleurs, que le sens actuel d'un mot est l'aboutissement d'une évolution dont on peut (à en croire la théorie de Nyckees, 1998), si les données sont suffisantes, décrire objectivement les étapes. L'examen des étapes de l'évolution du terme *secrétaire* montrera à coup sûr que l'emploi masculin du terme a été usité bien avant son emploi féminin. En effet, les nobles, tous statuts confondus (rois, princes, etc.) attachaient à leurs personnes des fonctionnaires qui s'occupaient de leurs correspondances. C'est exactement dans ce sens⁴ que l'emploie Racine dans ces vers :

*Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire ?
Allez lui demander si je sais votre affaire. (Les Plaideurs).*

Le changement des conditions socioéconomiques de la société française à travers les époques ont largement contribué à l'extension du sens du terme : désormais, toute personne qui rédige des lettres et des dépêches pour le compte d'une autre est désignée par le terme *secrétaire*, voire les écrivains publics qu'on appelait plaisamment *secrétaire de Saint-Innocent*.

Que le mot *secrétaire* commence réellement à être employé au féminin n'a rien de miraculeux, du moment que les femmes peuvent elles aussi être attachées à d'autres personnes dont elles se chargent d'écrire les lettres et les dépêches. Mais qu'elles se spécialisent dans un type de métier au point que celui-ci leur soit exclusif ne peut s'expliquer que par les raisons socioéconomiques à l'origine de cette tendance. Il y a quelques siècles auparavant, certains métiers étaient l'apanage des hommes tandis que d'autres des femmes. Le métier de soldat, par exemple, a été pendant longtemps généralement réservé au sexe masculin alors que celui de sage-femme au sexe féminin. L'une et l'autre activités ont leur

source moins dans les prédispositions physiques et psychologiques propres à sa chaque sexe que dans les conditions socioéconomiques des sociétés traditionnelles. Loin d'en conclure à des rôles masculins privilégiés et des rôles féminins désavantagés, c'est à leur complémentarité que doit tendre toute analyse objective exempte de tout parti pris.

1.2. Les dissymétries sémantiques

Les dissymétries sémantiques, qui sont, d'après l'auteur (*ibid.* p. 141), « Les dissymétries les plus criantes », « sont celles qui se cachent dans le sens de mots en apparence symétriques ». L'idée défendue consiste en ceci que, quand bien même il existerait souvent des féminins pour les mots masculins, ces couples de mots, qui de toute évidence ne bénéficient pas d'un statut égalitaire⁵, répondraient à des attitudes conscientes de discrimination sexuelle. En un mot, une démocratie linguistique ferait défaut : les noms féminins connotent des qualités négatives, les mots masculins des qualités positives. A partir d'expressions comme *Aller chez les femmes* ou *Se ruiner pour les femmes* où le terme *femme* est pris sous un sens péjoratif, l'auteur conclut au statut inférieur de la femme. Il en allait comme si le sens du terme *femme* signifiait *femme de mauvaise vie*. La preuve est vite apportée par l'énoncé à valeur déontique *Sois un homme !*, employé en prédilection à l'énoncé *Sois une femme !* Ceci signifierait, sous une lecture au moins, que le terme *femme* a, entre autres sens intrinsèques, le sens de *prostituée*, et comme le veulent les énoncés déontiques, qui se soutiennent d'une règle d'usage destinée à corriger un écart de conduite, il est hors question d'exhorter le destinataire du message à prendre exemple sur le mauvais exemple.

On remarquera d'abord que même si l'énoncé déontique *Sois une femme !* n'est probablement pas d'usage en français, il n'en reste pas moins possible que dans d'autres langues, comme en arabe marocain par exemple, de telles énoncés sont très courants : une Marocaine qui marie sa fille ne manque pas de lui dire, entre autres conseils,

kouni mra, bentî !
Sois une femme, ma fille !

C'est que le nom *femme* n'a pas obligatoirement une connotation négative ; il est, en son sens absolu, pour le genre féminin ce que le nom *homme* est pour le genre masculin :

Koun rajal, awaldi
Sois un homme, mon fils !

Réduire l'extension sémantique (en théorie illimitée) du terme *femme* à la seule signification de *femme de mauvaise vie*, c'est méconnaître les mécanismes et les ressorts de la construction du sens des lexèmes ainsi que de leur évolution. S'explique ainsi le malentendu autour du sens de *les femmes* dans l'énoncé *Aller chez les femmes*.

On rappellera incidemment, d'une part, que c'est un fait courant en français que des mots changent d'acception en passant du singulier au pluriel (*amour / amours ; orgue / orgues*, etc.) et, d'autre part, que l'expression en question est un euphémisme⁶ qui vient relayer l'expression *prostituée* au contenu devenu très transparent. Le pluriel du terme *femme* dans cette perspective est très significatif ; il s'applique en effet à délimiter sur la classe des femmes une sous-classe spécifique.

La péjoration, si péjoration est, eut été moins douteuse si à la place du pluriel on eut un singulier, comme dans *Aller chez la femme*, sous une lecture générique et non spécifique du syntagme nominal *la femme*. Dans la mesure où le générique singulier autorise une lecture recouvrant toute l'espèce, il est impossible alors que la propriété assertée ne soit saisie sur une dimension péjorative. Mais si l'usage est rétif à l'emploi générique du singulier *la femme* dans l'expression en question, c'est que l'espèce *femme* dans l'imaginaire français (et mondial aussi) n'est pas nécessairement catégorisée sur la base de préjugés sexuels.

On touche ici à une autre confusion : une idée très répandue parmi les féministes consiste à stipuler que l'emploi des termes au pluriel s'accompagne de l'absorption du genre féminin par le genre masculin. Ainsi par exemple, les pluriels masculins suivants *les philosophes*, *les écrivains*, etc., s'appliquent à désigner tant le sexe masculin que le sexe féminin.

Quoique fondée, cette remarque appelle quelques réserves : d'une part, l'absorption du genre féminin par le genre masculin ne s'accomplit que dans le cas de noms qui ne sont pas marqués au féminin, autrement les deux genres apparaissent selon les besoins d'énonciation : on dira sans difficulté *les instituteurs / les institutrices*, *les enseignants / les enseignantes*, *les avocats/les avocates*. D'autre part, il n'est jamais précisé si l'emploi concerné est à appréhender sur le mode générique ou spécifique. Cette précision, dont l'oubli affaiblit l'argumentation des féministes, est d'une importance considérable. Elle autorise en effet à distinguer entre la valeur sémantico-référentielle des trois formes exprimant la généralité, en l'occurrence, *le/la*, *les* et *un/une*.

La littérature sur ce point est très abondante. On signalera pourtant que parmi les nombreuses thèses émises pour rendre compte du choix de l'une des formes génériques, la plus réputée est la thèse en termes de référence à l'espèce. Elle postule que les génériques *le* et *les* se distinguent par le fait que le premier réfère à l'espèce et le second à la classe. Cette différence n'est pas insignifiante si on prend conscience qu'il y a deux façons de dénoter la référence, une dénotation représentée par le quantificateur universel et une dénotation par le quantificateur existentiel. Pour simplifier davantage, on dira que l'emploi de *le* générique affirme à propos du référent dénoté une propriété jugée être vérifiée par tous les membres de l'espèce en question ; *les* générique, par contre, tolère les exceptions. A titre d'illustration, un énoncé générique comme

L'homme est mortel,

attribue la propriété *mortel* à l'espèce tout entière, indépendamment de la différence biologique caractéristique des instances membres. Il s'ensuit que le terme *homme* est neutre au genre, car il est saisi sous sa signification absolue comme espèce humaine. Par contre, un énoncé comme

Les hommes sont autoritaires,

ne s'applique à désigner que la classe des hommes, autrement dit une classe que la grammaire range dans la catégorie du genre masculin. A cette classe formée de membres masculins correspond une classe constituée d'instances féminines :

Les femmes sont sensibles.

Une précision est d'importance : les exceptions autorisées par *les* générique ne discréditent pas l'idée soutenue, tout au plus expliquent-elles qu'au sein de la classe dénotée il est éventuellement possible que certaines instances ne vérifient pas la propriété affirmée au sujet de la classe.

La concurrence entre les formes génériques *le/la* et *les* est incessamment entretenue par les deux modes sur lesquels la référence peut être envisagée : une référence à l'espèce, où le genre naturel des membres est neutralisé et une référence à la classe, où le genre naturel est déterminant dans la mesure où la référence porte sur une sous-espèce de l'espèce générale. En bref, comme on ne peut en principe affirmer à propos d'une espèce qu'une propriété supposée être commune aux membres de cette espèce indépendamment de leur sexe biologique, la seule forme générique possible est l'article *le/la* ; mais pour si peu que la référence soit faite aux sous-espèces, c'est la forme générique *les* qui surgit en préférence à *le* ; le générique *les* est

justifié par les exceptions qu'il suppose, c'est-à-dire par les instances factuelles ou contrefactuelles susceptibles de ne pas vérifier les attributs critères de la classe dénotée. On l'aura compris donc, en matière du genre naturel, le singulier et le pluriel génériques se prêtent respectivement comme des marqueurs externes des espèces et des sous-espèces. Tout le problème est de savoir s'il en va de même pour le genre grammatical.

On placera ce détail au risque de redites : que certains noms de métiers ou d'autres activités ne soient pas marqués au genre féminin ne doit pas s'expliquer obligatoirement en termes d'un quelconque mépris à l'endroit du sexe féminin mais en termes d'accidents du langage. Car les cas inverses, ceux des mots féminins sans correspondants masculins, sont un fait assez courant dans les langues. A cet égard, les termes *personne*, *star*, *vedette*⁷, *sentinelle*, etc. (pour ne citer que ceux-ci) s'appliquent, malgré leur genre féminin, indifféremment aux femmes et aux hommes.

En matière des noms de métiers qui n'ont pas d'équivalents féminins tels que *médecin*, si l'usage a pendant très longtemps maintenu le genre masculin du mot, c'est probablement parce qu'il s'agit de noms de métiers qui bénéficient d'une certaine notoriété publique si étendue que, loin de quelques emplois spécifiques (*mon / ton, ce / leur médecin*, etc.), ils fonctionnent comme des noms génériques. Sous cet angle, l'expression *chez le médecin* porte beaucoup moins sur la personne (homme ou femme) qui est médecin que sur le sens du terme lui-même. Aussi a-t-il valeur de SN générique dont la référence est extensive à tous les membres de la catégorie dénotée. Ceci explique, d'une part, pourquoi de tels noms se montrent récalcitrants à la féminisation et permet, d'autre part, de rejeter, comme sans fondement, l'idée que certains noms qui désignent des métiers prestigieux seraient exclusifs au sexe masculin. On invoquera à l'appui de cet argument les noms de métiers au statut peu prestigieux et qui sont pourtant de genre masculin :

Aller chez le boucher / le boulanger / le coiffeur, etc.

2. Lieu des stéréotypes sexistes, les dénominations métalinguistiques

L'examen des arguments linguistiques qui étayent l'échafaudage du mouvement féministe montre à l'évidence que les *piliers* grammaticaux et sémantiques ne sont pas souvent solides. Peu s'en faut en effet qu'ils ne discréditent le bien-fondé de la lutte contre les stéréotypes sexistes en en élargissant le champ d'investigation au domaine du langage.

Mais tout bien considéré, le langage ne s'en trouve que plus engagé dans le débat sur le sexisme. Le genre grammatical ainsi que le sens de certains termes sont des questions un tantinet déplacées dans le programme de lutte contre les stéréotypes sexistes. Du coup, il faut placer au cœur du débat les formules fixes dont le témoignage ne risque pas d'être facilement démenti, en l'occurrence les proverbes et les expressions figées, qui ont le pouvoir à la fois de préserver et de perpétuer à travers plusieurs générations les mêmes visions du monde et partant, les mêmes croyances stéréotypiques. Cette démarche nécessite la redéfinition du langage sur des dimensions plus vastes qui intègrent autres fonctions du langage que sa fonction primordiale d'instrument de communication.

Comme nous l'avons déjà montré dans des travaux antérieurs (Lemghari, 2007 et 2010), en abondant dans le sens des philosophes du langage, le langage ne sert pas seulement à communiquer, il est aussi dépôt et forme de la pensée. Il est dépôt dans la mesure où l'ensemble des expériences et des pratiques antérieures s'y accumulent en s'y cristallisant ; il se transmet ainsi dans la totalité de son contenu ancestral aux générations futures. Il est forme de la pensée en ce sens que le locuteur se révèle pratiquement incapable de penser en dehors de sa langue de communication.

L'aspect important qui nous intéresse ici de très près et que nous avons également évoqué dans les travaux précités est celui de la tyrannie du langage. La tyrannie du langage

signifie, dans une large mesure, la transmission ininterrompue du langage dans son contenu multiforme d'une génération à l'autre⁸. A ce titre, une expression donnée héritée de la génération précédente s'impose dans l'unité avec le contenu qu'elle dénote à la nouvelle génération qui la reçoit en legs et en prolonge souvent l'usage.

Les locuteurs s'attardent rarement sur le contenu des expressions, ce qui explique, entre autres raisons d'ailleurs, la survivance et l'usage d'expressions trompeuses, comme *lever du soleil, coucher du soleil*, d'expressions injurieuses, comme *tête de turc, Arabe, Juif*, etc. Dans cette perspective, un locuteur francophone qui utilise l'expression *c'est du chinois* adhère d'une façon ou d'une autre au contenu stéréotypique qu'elle véhicule. Ces remarques montrent les pistes à suivre dans la lutte contre les stéréotypes en général et les stéréotypes sexistes en particulier. Le langage, défini comme dépôt et tyrannie, est un lieu privilégié des stéréotypes, mais il ne l'est pas dans sa totalité puisqu'il n'est pas sujet, sous toutes ses formes, au phénomène de la mutabilité sémantique. La lutte contre les stéréotypes sexistes devra donc être centrée sur la partie immuable du langage, en l'occurrence les formules linguistiques figées. Pense-t-on que leur contenu originel perdure à travers plusieurs générations, c'est pour autant qu'elles défient longuement l'évolution sémantique. Comprendre le statut sémiotique de ces formules linguistiques relancera le débat sur de nouvelles bases et permettra de combattre les stéréotypes là où ils plantent leur emblème et se retranchent pour mieux opérer.

Par ailleurs, nous plaçons sous *dénominations métalinguistiques*⁹ toute expression linguistique codée, c'est-à-dire toute expression dont le sens est compositionnel et non préconstruit, en l'occurrence les proverbes, les expressions idiomatiques, les anecdotes, etc. L'importance que revêtent les dénominations métalinguistiques est cautionnée par leur fixité formelle et référentielle. A cet égard, la fixité formelle des proverbes par exemple, tient dans l'impossibilité de modifier leur grammaire sans modifier leur statut linguistique. En effet, pour peu qu'on intègre un morphème au proverbe

Qui dort dîne,

ou qu'on en change le temps du prédicat verbal, il perd automatiquement sa nature de proverbe :

**Qui dort doit dîner,*

**Qui dormait dînait.*

Cette fixité formelle est étroitement liée à une fixité référentielle, c'est-à-dire au fait que le proverbe « doit être relié conventionnellement à une entité générale, dont la description ou représentation constitue son sens. » (Kleiber, 1994, p. 211).

Ces deux caractéristiques, en même temps qu'elles mettent les dénominations linguistiques à l'abri du changement et de la modification, maximalisent leur capacité quant à refléter les idées tendancielles qui ponctuent la phylogenèse d'une communauté linguistique donnée. Il s'agit, à proprement parler, d'une forme de mémoire collective qui pourvoit l'analyste de diverses données sur le mode de vie et la manière de penser d'une civilisation à une époque de son histoire.

2.1. Tournures et expressions figées

Au Maroc, les expressions figées porteuses de stéréotypes sexistes sont nombreuses, et quoi que leur extension ne cesse de se réduire, étant en grande partie des survivances de l'ancienne société, elles n'ont pas complètement disparu du lexique de l'arabe marocain. Pis encore, il arrive souvent qu'on les surprenne dans certaines conversations.

Je me borne ici à l'examen de deux expressions seulement qui restituent à mon avis des données précieuses sur le statut inférieur et l'image négative de la femme dans la société

marocaine traditionnelle. Ces expressions, qui dépeignent grosso modo la femme marocaine comme un être inférieur indigne de respect, sont les suivantes :

...*mra hachak*...¹⁰
...*femme sauf votre respect*...
...*Ghi mra*...
...*Simple femme*...

Pour ce qui est des conditions d'emploi de la première expression, elles impliquent que le locuteur se trouve dans l'obligation de témoigner du respect à son interlocuteur. La relation qui s'instaure entre eux est hautement conventionnelle, si bien que toute parole malséante, qui risque de choquer, est tout simplement éludée ou encore relayée, si besoin est, par des expressions atténuantes. La situation de communication, où la tournure *mra hachak* est utilisée, est telle que le locuteur n'ose pas citer le nom *mra* au cours de l'échange verbal qu'en l'accompagnant de la formule de politesse *hachak*.

On n'en disconvient pas, cet usage a son origine dans l'ancienne société marocaine où la femme n'était pas tenue en haute estime ; loin s'en faut d'ailleurs, puisque la morale régnante et d'autres raisons sociales la fixaient sur la liste des tabous qu'on ne pouvait évoquer convenablement qu'en usant d'expressions euphémiques.

Aussitôt on réalise que l'expression *hachak* est le prétexte des Marocains pour parler poliment des réalités choquantes (*sexe, tabous*, etc.), on ne doute plus du rang *déshumanisé* auquel la femme a été reléguée : un rang qui n'a pas de place dans la société des hommes ou du moins, s'il a une place, c'est davantage comme une *chose* quelconque dans la propriété de l'homme. Le stéréotype sexiste que traduit la tournure *mra hachak* devient plus manifeste dès lors qu'on rapproche le terme *mra* (femme) des termes qui apparaissent habituellement dans ce contexte :

Kalb hachak,
Chien sauf votre respect
Hmar hachak,
Âne sauf votre respect
Belt hachak
*J'ai pissé sauf votre respect, etc*¹¹.

Il en est de même de la tournure *ghi mra* (*simple femme*) qui apparaît dans des énoncés comme :

Raha ghi mra
Elle n'est que femme
Ra ghi mra hadik
Ce n'est qu'une femme

Les Marocains ne divergeront que très peu en effet sur la signification de la tournure concernée et les conditions de son emploi. Elle décrit la femme comme un être immature ; on ne doit ni la prendre au sérieux ni la juger sur ses actes ou sur ses décisions. Du coup, ses rêves, comme ses ambitions et ses projets, etc., sont sujets à caution ; l'homme aurait sans doute tort de lui faire quelque crédit. Concrètement, le recours à cette tournure se produit le plus souvent dans des contextes particuliers : c'est en effet lorsque l'on s'évertue à adoucir la colère d'un homme qui s'en prend à une femme pour quelques raisons données. La tournure signifie quelque chose comme *Vous avez tort de prendre au sérieux ce que cette femme vous a fait, puisqu'elle n'a pas conscience de ses actes. Oubliez, laissez tomber ; elle n'est que femme, etc.*

En définitive, la tournure est socialement dangereuse puisque l'une de ses conséquences fâcheuses est de *déresponsabiliser* et de *décrédibiliser* la femme en la

cantonnant dans la catégorie des personnes immatures ou encore écervelées, tels les enfants et les fous. Curieusement, la tournure *ra ghi +N...* est associée dans les mêmes contextes aux enfants et aux fous. S'il arrive que quelqu'un soit en passe de rudoyer un enfant ou un fou pour un tort subi de quelque façon, les gens qui tentent de le calmer appellent spontanément à la rescousse de leur effort (plutôt physique) la force dissuasive de la tournure *Ra ghi+N...*, comme dans les exemples suivants :

Ra ghi derri hak.
Ce n'est qu'un enfant.
Ra ghi hmaq hadak.
Ce n'est qu'un fou.

On en conclut que même si ce type d'expressions est le produit d'une morale désuète qui prédominait dans la société traditionnelle, société patriarcale par excellence, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont imposées dans leur contenu originel, de par la tyrannie du langage, aux nouvelles générations. Les locuteurs qui en usent prennent indubitablement pour vérités les préjugés sexuels qu'elles renferment.

Bien entendu, on est conscient que les expressions figées ne sont pas les seules *tanières* possibles des stéréotypes, les autres réalités linguistiques (mots, phrase, texte, etc.) sont également de bons candidats à ce rôle, puisque que tout mot peut être rempli de fossiles linguistiques¹². Mais du moment qu'il s'agit dans ces cas de réalités sémantiques construites, rien ne saura garantir la transmission de leur contenu phylogénique aux générations futures. Ceci est d'autant plus vrai en effet que la transmission du langage d'une génération à l'autre est régie par une certaine discontinuité¹³ (Nyckees, *op.cit.*) au terme de laquelle le sens des mots se trouve en partie altéré. C'est pourquoi les expériences et les praxis de tout genre se conservent sous formes de fossiles linguistiques beaucoup mieux dans les formules figées, quasi-insensibles à l'érosion du temps, que dans les énoncés construits, réalités lunatiques et derechef vulnérables à l'œuvre de l'évolution. En un mot, la fixité formelle et référentielle propre aux dénominations métalinguistiques est, pour dire les choses proprement, garant de leur invariabilité sémantique, donc, de la perpétuité de leur contenu phylogénique. L'examen du statut sémiotique du proverbe dans ce qui va suivre nous en donnera la meilleure illustration.

3.2. Les proverbes, gîtes des préjugés sexuels

Les proverbes, en vertu de leur statut d'énoncés gnomiques, se prêtent comme candidats parfaits tant à pérenniser qu'à étendre un contenu sémantique sur une période de plusieurs générations, en principe tant que leur usage est maintenu. Ils se distinguent ainsi des autres dénominations linguistiques caractérisées essentiellement par l'épisodicité, c'est-à-dire par l'attachement à des situations d'énonciation particulières, spatio-temporellement déterminées. Loin sont-elles alors d'atteindre, au même degré, la fixité spécifique aux proverbes. Quand ils véhiculent des stéréotypes donnés, les proverbes sont évidemment plus propres à stimuler et à développer chez les individus des comportements et des façons de penser conséquents aux réalités sémantiques créées. De façon générale, tout locuteur qui cite, lors d'un échange verbal, les proverbes ci-dessus (qui sont pour nous porteurs de différents stéréotypes sexistes) est supposé partager les vérités qu'ils expriment.

- *Associé avec une femme, le démon lui-même perd la partie. (Proverbe polonais)*
- *A toute heure chien pisse et femme pleure. (Proverbe français)*
- *Avec les femmes comme avec le vent, tact et précautions. (Proverbe espagnol)*
- *Bats ta femme pour en expulser les sept diables. (Proverbe bulgare)*
- *Bats ta femme tous les matins ; si tu ne sais pas pourquoi, elle le sait. (Proverbe arabe)*

A vrai dire, la spontanéité des locuteurs en situation de communication fait en sorte que le recours à de tels proverbes ne s'accompagne pas souvent d'une réflexion sur leur véracité. Invoqués à des fins de persuasion, d'appui ou de confirmation, etc., le locuteur qui s'en sert est censé adhérer aux préjugés sexuels qu'ils communiquent. Dans ce sens, l'usager des proverbes non seulement apprend et emploie des suites de mots, dont les sens se rattachent exclusivement à des situations d'énonciation spatio-temporellement déterminées, mais fait siennes aussi les vérités données comme éternelles¹⁴ qu'ils signifient. Il ne peut pas non plus éviter de subir leur despotisme du moment qu'il accepte *apriori* leur contenu sémantique.

L'adhésion à la vérité d'un proverbe, convient-il de souligner, s'accomplit dès lors qu'on s'en sert comme citation, mention ou discours d'autorité. Et même s'il peut arriver que le locuteur n'admette pas les opinions stéréotypiques transmises par les proverbes, il demeure en effet incapable de contester leur sens conventionnel communément appréhendé comme véridique. L'influence, à titre d'exemple, des proverbes précités sur la mentalité des usagers est telle que ceux-ci adoptent à l'égard des femmes des attitudes conformes aux réalités stéréotypiques que crée, consolide et cristallise leur usage en tant que discours d'autorité. La prise de conscience que le proverbe conditionne et façonne les mentalités ne freine pas l'allure de son influence, tant il est très difficile de réexaminer son sémantisme ou de le soumettre à la surveillance et au contrôle.

On l'aura remarqué, le proverbe a sur les autres formes linguistiques l'avantage d'être à la fois véhicule de croyances de tous genres et moyen efficace de conditionnement du comportement humain. Cet avantage tient, après tout, dans ses deux caractéristiques fondamentales (Kleiber (1994 : 208) : il est une dénomination d'une part, et une phrase dénotant une situation générique de l'autre.

2.2.1. Le proverbe est une dénomination

Il est communément admis que la fonction de dénomination est souvent réservée aux unités lexicales (substantifs, verbes, adjectifs, etc.). Les proverbes ne sont pas rangés sous cette rubrique sous prétexte qu'ils ne sont pas des unités lexicales mais des phrases constituées d'une pluralité d'items. Cependant, à y regarder de très près, comme toute dénomination suppose codée, fixée et mémoriellement retenue l'association entre la référence et l'objet nommé, la complexité lexématique caractéristique du proverbe se réduit moins à la somme sémantique des morphèmes constitutifs qu'à une entité générale, dont le sens est défini par convention pour tout locuteur. Sous cet angle le proverbe, abstraction faite de son statut de phrase, est une unité lexicale du code linguistique, tout comme le nom commun. La preuve en est que son utilisation dans une communication donnée est corrélative à la connaissance préalable de son sens.

Ainsi l'originalité sémiotique du proverbe réside-t-elle dans une forme de paradoxe : il est à la fois pluralité lexématique, qui suppose normalement que le sens est une construction et non un donné préalable, et dénomination, c'est-à-dire une unité référentiellement associée à un concept général préconstruit et conventionnellement accepté par les locuteurs d'une communauté linguistique.

2.2.2. Le proverbe est une phrase générique

Appréhendés sous la parité du comportement, proverbes et phrases génériques ont plusieurs points communs :

i- les proverbes, au même titre que les phrases génériques, décrivent des situations sans ancrage spatio-temporel, c'est-à-dire des situations qui ni se rattachent à des occurrences particulières d'individus ou d'événements, ni comportent des éléments spécifiques susceptibles de les fixer dans le temps et l'espace.

ii- les proverbes présentent l'aspect nomique (i.e. law-like) propre aux phrases génériques¹⁵, à savoir la référence à une certaine norme à caractère déontique ou didactique.
iii- les vérités qu'ils expriment ne sont pas universelles mais des vérités par défaut¹⁶, c'est-à-dire, comme l'affirme P. Zumthor (1976, p.361) des propositions « fictivement admise (s) comme non falsifiable (s) ».

On soulignera sur ce dernier point que les vérités par défaut qu'autorisent les énoncés génériques confèrent au proverbe un pouvoir beaucoup plus puissant que les vérités analytiques, pouvoir qui consiste en effet à placer le proverbe en dehors de la portée du locuteur. A cet égard, l'existence d'un contre-exemple n'infirmerait pas la vérité exprimée, du moment que les exceptions sont envisagées comme tout à fait possibles. La véracité du proverbe, loin de voir son fondement controversé, ne s'en trouve que plus renforcée, puisqu'il est établi que même si le locuteur n'admet pas son contenu, il n'est pas en mesure de le rejeter ou de le modifier. A titre d'exemple, face à un voleur qui ne va jamais au-delà du vol d'un œuf, le locuteur n'est pas fondé de contester la vérité du proverbe

Qui vole un œuf vole un bœuf,

parce qu'il est présupposé que les exceptions ne sont pas exclues.

Les proverbes partagent également avec les phrases génériques la vertu de permettre des inférences sur des situations passées, présentes, futures et contrefactuelles. D'où leur fonction d'arguments d'appui, qui revêt les deux aspects essentiels suivants : l'aspect de mention ou de citation plutôt que d'assertion et l'aspect de discours d'autorité au même titre que les maximes.

Ces différentes affinités qui promeuvent les proverbes au statut d'énoncés génériques ont pour corollaire de les ériger en une sorte de chaîne de transmission qui alimente d'un savoir séculaire les divers secteurs de la vie. Lorsqu'ils renferment des vérités fausses, véhiculent des outrages, perpétuent des préjugés ou renforcent des stéréotypes, les proverbes remplissent pleinement leur rôle de formules linguistiques socialement dangereuses. Pratiquement, dans la mesure où on adhère *apriori* aux contenus des proverbes cités, ceux-ci, comme une idéologie pernicieuse, façonnent et canalisent progressivement nos attitudes dans l'étroitesse des idées et des opinions reçues.

Cet effet pernicieux se révèle d'autant plus certain et nuisible que la vie des proverbes, en tant que mode d'expression, ne semble courir aucun risque de disparition ou, au moins, de désuétude. Et s'il est beaucoup plus exploité de nos jours, c'est qu'il ne cesse d'acquérir d'autres fonctions. Sans chercher à le démontrer ici, je dirai que l'une des fonctions nouvelles du proverbe est la fonction de conclusion persuasive : citer un proverbe, c'est conclure au sujet d'une situation en faisant appel à la vérité ou le jugement qu'il exprime. Dans ce sens, en appuyant l'opinion ou l'argument en question, on corrobore du même coup le contenu du proverbe lui-même. Il semblerait ainsi qu'à chaque usage (et à force d'usage aussi), le contenu du proverbe n'en est que plus ancré. Ce fait peut justifier la pérennité des proverbes, surtout ceux dont le contenu n'est point crédible.

Conclusion

Le programme de lutte contre le sexisme gagne davantage à suspecter le langage de contribuer au renforcement des stéréotypes sexistes. Les recherches sur la féminité doivent à Marini Yaguello d'avoir souligné ce fait et d'en avoir examiné les tenants et les aboutissants. Mais les pistes suivies, à savoir l'étude des dissymétries grammaticales et des dissymétries sémantiques, nous semblent moins sûres et, du coup, moins prometteuses.

Si les stéréotypes des générations antérieures parviennent intacts aux générations contemporaines, c'est parce qu'ils placent leur contenu dans les entités linguistiques qui se

montrent plus rétives au changement sémantique. A ce sujet, les stéréotypes associés aux unités lexicales simples ont moins de chance de survivre à deux générations que ceux qui s'emboîtent dans les formules figées. D'où l'importance de l'examen des dénominations métalinguistiques, qui se transmettent de génération en génération dans la quasi-totalité de leur contenu phylogénique.

On a surtout insisté dans ce sens sur le prototype des dénominations métalinguistiques, en l'occurrence le proverbe, et tâché, à travers l'examen de son statut sémiotique, de saisir la nature des dénominations métalinguistiques et de comprendre le rôle qu'elles remplissent dans la propagation et la transmission des stéréotypes sexistes. Aussi a-t-on montré qu'en sa qualité de dénomination au même titre que les noms communs, le proverbe est partie intégrante du code linguistique. De plus, il est facilement mémorisable, car son sens est un donné préétabli ; et tout comme les lexèmes simples, il se transmet de génération en génération par les mêmes processus d'éducation. En sa qualité de dénomination générique, d'autre part, il se prête comme vérité communément admise et partagée dans un univers de croyance donné. Dans cette perspective, mettre en défaut un proverbe ne permet pas de contester la généralité de la situation dénommée ; en revanche, recourir à son autorité, c'est adhérer d'une manière ou d'une autre à la vérité exprimée. Le proverbe se révèle donc socialement pernicieux lorsqu'il renferme, renforce, propage et transmet des stéréotypes dévalorisants à l'égard d'un genre, d'une race, etc.

Notes

[1] A ce titre, le féminin *femmelette* employé comme insulte à l'endroit des hommes est interprété par les féministes comme la preuve que le genre féminin souffre de la même discrimination que le sexe féminin. L'examen des conditions d'emploi de l'équivalent marocain de *femmelette*, à savoir *mraywa*, conduit par contre à tirer cette conclusion que la catégorisation sexuelle est beaucoup moins le reflet d'un ordre construit que celui d'un ordre préétabli, car l'expression en question est très souvent employée par les femmes dans des énoncés comme : *kayamchi bhal lamraywa* (*Il marche comme une femmelette*). De tels énoncés sont souvent émis sur un ton sarcastique, assorti de gestes et de grimaces qui traduisent à la fois le dépit, la répulsion et le mépris des femmes à l'égard des hommes efféminés, c'est-à-dire ceux dont le caractère et le comportement sont attribués d'ordinaire aux femmes. De même, les hommes utilisent dans le même état d'esprit et pour les mêmes raisons le plus souvent l'expression *dakriya* (i.e. viril) tant pour signaler que cet attribut est propre aux hommes que pour entendre qu'il ne sied pas au modèle de la féminité : *had lamra dakriya* (*Cette femme est virile*)

[2] La notion de *féminité* est généralement associée aux soins du corps et à son délicatesse. Cette croyance ne tient pas la route, puisque, comme l'a montré Margaret Mead (1963), chez les Tchambulis, ce sont plutôt les hommes qui s'adonnent aux soins du corps et à la coquetterie ; les femmes par contre, à qui incombe la gestion des richesses sociales, sont plutôt solides, voire dures.

[3] L'un des postulats implicites du féminisme radical consiste en effet moins à rétablir un ordre que le patriarcat a usurpé qu'à fonder un nouvel ordre où, à côté des deux catégories naturelles préexistantes, une troisième catégorie, celles des homosexuels, puisse prendre place et être reconnue légitimement comme un nouveau genre. Rien n'est impossible dans cette forme de militantisme, puisque le genre est une construction sociale et non un donné préétabli.

[4] Voir aussi cette phrase de A. Daudet : « Si je sors, le secrétaire m'accompagne ; il a un crayon et un papier. Je dicte toujours » (cité par le Petit Robert)

[5] En matière d'inégalité sociale entre les sexes, par ailleurs, les féministes radicalistes reprochent à la publicité d'instrumentaliser le corps de la femme, c'est-à-dire d'exploiter la féminité en généralisant les clichés sexistes (par exemple, la femme comme symbole du plaisir sexuel). Encore qu'on soit très d'accord sur ce point, on ne peut s'empêcher de contester la portée de ce jugement en attirant l'attention sur ce fait, souvent relevé par les féministes eux-mêmes, que la virilité est à son tour instrumentalisée, et que, selon toute logique, s'il faut dénoncer l'instrumentalisation de la féminité, il ne faut point rayer de la liste des revendications l'instrumentalisation de la virilité. Mais à voir le silence sous lequel les féministes passent l'éventuelle exploitation de la virilité, au lieu d'éradiquer les stéréotypes sexistes qui portent préjudice à la féminité, on ne parviendra en fin de compte qu'à les relayer par des stéréotypes sur la virilité. L'égalité souhaitée tiendra donc lieu de revanche et non de droit acquis.

[6] Nyckees (1998) pense que le procédé d'euphémisme compte parmi les nombreuses causes du changement sémantique : le sens de beaucoup de mots a changé sous cette contrainte morale générale qui interdit, dans le souci de sauvegarder les bonnes manières, l'insolence. Aussitôt le mot choquant devient transparent, on se voit

obligé, pour le remplacer, d'en trouver un autre qui soit opaque. C'est ainsi qu'on a passé, à titre illustratif, successivement de *cabinets* à *lieux d'aisance*, puis à *petit coin*, puis à *water-closets*, enfin à *toilettes*.

[7] On remarquera à propos de ces termes que le genre grammatical n'est pas nécessairement porteur de préjugés sexuels comme prétendent certains féministes, puisque, comme on le voit, ce sont là des noms de métiers prestigieux en dépit de leur genre féminin.

[8] Un autre exemple de la tyrannie du langage se manifeste dans l'acquisition d'une langue étrangère. Comme ce n'est pas seulement une langue qu'on apprend mais aussi une culture, on se voit également imposer les visions du monde et les spécificités culturelles qui lui sont solidaires. Le locuteur qui apprend l'esquimo apprend du même coup les différents découpages que les Inuits font de la réalité.

[9] Kleiber (1984 et 1994) distingue entre deux types de dénomination, la dénomination ordinaire (ou dénomination par nom propre) et la dénomination métalinguistique, c'est-à-dire la dénomination par les lexèmes simples (*substantif, verbe, adjectif*, etc.) et par les combinaisons de lexèmes codés (*expressions idiomatiques*, etc.)

[10] Les points de suspension à droite et à gauche des expressions indiquent que leur place est libre dans la phrase.

[11] Les termes donnés dans ces exemples (*kalb (chien)* ; *hmar (âne)* ; *bel (pissier)*), employés sans la tournure de politesse *hachak (sauf votre respect)* sont interprétés dans les conversations polies comme un manque de respect, voire une insolence.

[12] c'est-à-dire de « traces de la verbalisation de praxis antérieures à celles qu'exprime la langue actuelle » (G. Mounin, cité par C. Germain (1981, p. 64).

[13] *Discontinuité* ou *écart dialogique*, esquissé par Meillet, repris et développé par Nyckees, est un principe explicatif de l'évolution sémantique ; il stipule qu'entre une génération jeune et une génération adulte se produit une discontinuité de transmission qui fait que le sens saisi par le récepteur ne coïncide pas exactement avec celui de l'émetteur.

[14] Bon nombre de chercheurs (Zumthor, 1976, Ollier, 1976, entre autres) soulignent que les vérités qu'expriment les proverbes sont présentées comme éternelles, c'est-à-dire que leur référence est généralisée et évacuée de toute visée ou temporalité spécifiques.

[15] Voir à ce sujet Ô. Dahl (1975 et 1985).

[16] Dans le domaine de la généricité, la vérité par défaut signifie que les assertions génériques ne sont pas infirmées par l'existence d'instances qui ne vérifient pas la propriété assertée, autrement dit, par des contre-exemples. Si on prédique en effet des castors qu'ils construisent des barrages, l'existence d'un castor qui ne vérifie pas cette propriété ne falsifie pas pour autant la vérité de *Le castor construit des barrages*.

Bibliographie

Dahl, O., *On generics*, in E.L. Keenan (éd.), *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 1975.

Dahl, O., *Remarques sur le générique*, in *Langages*, N° 79, 1985.

Falconnet, G., et Lefaucheur, N., *La fabrication des mâles*, Seuil, Paris, 1975.

Galmiche, M., *L'utilisation des articles génériques comme mode de donation de la vérité*, in *Linx*, N° 9, 1983.

Galmiche, M., *Phrases, syntagmes et articles génériques*, in *Langages*, N° 79, 1985.

Galmiche, M., *A propos de la définitude*, in *Langages*, N° 94, 1989-b.

Galmiche, M. et Kleiber, G., (éds.), *Générique et Généricité*, *Langages*, N° 79, 1985.

Germain, C., *La sémantique fonctionnelle*, Presses Universitaires de France, Paris, 1981.

Jakobson, R., *Essais de linguistiques générales*, Les Editions de Minuits, Paris, 1963.

Kleiber, G., *Dénominations et relations dénominales*, in *Langages*, N° 76, 1984.

Kleiber, G., *Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles*, in *Langages*, N° 79, 1985.

Kleiber, G., (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Klincksieck, Paris, 1987.

Kleiber, G., *Nominales. Essai de sémantique référentielle*. Armand Colin, Paris, 1994. Lemghari, E., *Le langage : une source probable de troubles sociaux*, *Actes de Colloque IRCAM*, 2007.

Lemghari, E., *Du choc culturel à l'acculturation : quelques barrières linguistiques en contexte interculturel*, in *Communication interculturelle et littérature*, N° (1) 9, 2010.

Leeman, D., *Remarques sur les notions de sexe et de généricité*, in *Cahiers de grammaire*, N° 14, 1989.

Martin, R., *Aspects de la phrase analytique*, in *Langages*, N° 79, 1985.

Mead, M., *Mœurs et sexualité en Océanie*, Plon, Paris, 1963.

Michard, C., *Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique*, in *Mots*, N° 49, 1996.

Michard, C., *Sexe et humanité en français contemporain. La production sémantique dominante*, in *L'Homme*, N° 153, 2000.

Nyckees, V., *La sémantique*, Belin, Paris, 1998.

Ollier, M. L., *Proverbe et sentence. Le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes*, in *Revue des sciences humaines*, XLI, N° 163, 1976.

- Picq, F., *Libération des femmes : les années mouvement*, Seuil, Paris, 1993.
- Violi, P., *Les origines du genre grammatical*, in *Langages*, N° 85, 1987.
- Schaff, A., *Langage et connaissance*, Editions Anthropos, Paris, 1969.
- Viollet, C., *Femmes d'affaires et hommes de ménage. Sur le fonctionnement de quelques notions dans un corpus oral*, in *Mots*, N° 15, 1987.
- Yaguello, M., *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1978.
- Yaguello, M., *Le sexe des mots*, Editions Belfond, Paris.
- Zumthor, P., *L'épiphénomène proverbial*, in *Revue des sciences humaines*, XTI, N° 163, 1976.